

Jeudi 3 Mai 2012

**« Palestine et Cour Pénale Internationale »**

---



Le 22 janvier 2009, au lendemain de l'opération « Plomb Durci » qui a coûté la vie à plus de 1300 Palestiniens, l'Autorité Palestinienne déposait une requête devant la Cour Pénale Internationale (CPI). Au-delà du fait que l'Etat d'Israël n'est pas signataire du traité de Rome, la question préliminaire est celle de savoir si la Palestine peut être qualifiée d'Etat au regard des textes de droit international.

Le statut d'observateur à l'ONU et l'acquisition du statut de membre à l'Unesco ouvrent-ils une brèche juridique ? **Géraud de la Pradelle** et **Simon Foreman** nous livreront leur analyse juridique sur ces questions.

**Avec :**

**Géraud de la Pradelle**, *juriste international et professeur émérite à Paris X-Nanterre ;*

**Simon Foreman**, *membre d'Amnesty International et président de la coalition française pour la Cour pénale Internationale ;*

Animation : **Jean-Paul Chagnollaud**, *directeur de l'iReMMO et professeur des Universités.*

**Inscription :** [infos@iremмо.org](mailto:infos@iremмо.org) / **Participation :** 8 et 5€ (étudiants, demandeurs d'emploi)